



« M.O.S LAND »

La MA d'Angoulême, terre privilégiée des transferts par mesure d'ordre...

Par un tract publié le 10 janvier, **le syndicat local FO Justice** alertait la DI de cette dérive ; pensant que cette dernière allait être attentive à cette problématique.

Nous voilà maintenant mi-février et déjà trois arrivants par **Mesure D'ordre et de Sécurité**.

Est-ce un manque de considération de notre administration ??

Depuis 2018, **le syndicat local FO Justice** alerte sur ces transfèvements à répétition, malgré une population pénale en pleine croissance et une architecture difficile, rien ne semble changer...

Que faut-il faire pour être entendu ?

Suite aux mouvements de 2018 et notre collègue gravement blessé à Condé sur Sarthe, une promesse avait été faite pour sécuriser les QI /QD dans les établissements.

Aujourd'hui, force est de constater que les passes menottes ne sont pas installés sur la MA Angoulême.

C'est honteux et intolérable !

Notre sécurité n'a pas de prix !

Il est temps de dire STOP à ces transfèvements par MOS !!!

Le Syndicat local FO Justice exige un audit et la réalisation des travaux de sécurisation dans le plus bref délai.

En 2018, **le syndicat local FO Justice** est resté mobilisé 11 jours, nous nous attendions à mieux qu'un gilet pare-lame et une paire de magnum !

À bon entendeur...

